

**1- liste des mandats, fonctions et fonctions dérivées visées aux articles 2 et 3 (énumération)**

<u>MANDATS</u>
Echevine de la Commune de Saint-Gilles
Administratrice VIVAQUA
Membre conseil consultatif VIVAQUA
Administratrice de BRUSS'HELP "association de droit public"
<u>FONCTIONS</u>
<u>FONCTIONS DERIVEES</u>

**2- Rémunérations et avantages de toute nature qui découlent des mandats visés aux tirets 1er à 5 et 7 de l'article 3 §1er, alinea 2 des fonctions dérivées des mandats visés au 6ème tirt de l'article 3 § 1er alinea 2**

<u>REMUNERATIONS</u>	<u>MONTANTS</u>
Echevine de la Commune de Saint-Gilles (brut/an)	53.105,98 €
Administratrice VIVAQUA	1.490,85 €
Membre du conseil consultatif VIVAQUA	122,40 €
Administratrice de BRUSS'HELP "association de droit public"	/ €
<u>AVANTAGES DE TOUTE NATURE</u>	<u>MONTANTS</u>
frais téléphoniques	479,95 €

**3- liste des autres activités exercées à titre privé, en ce compris celles exercées en société (énumération)**

AUTRES ACTIVITES EXERCEES A TITRE PRIVE
/

4- Rémunérations perçues pour l'exercice d'une fonction visée au 5ème tiret de l'article 3 §1er et les rémunérations perçues pour l'exercice d'une activité reprise sous le littera b) pour la période correspondant à l'exercice fiscal qui précède la déclaration.

REMUNERATIONS EXERCICE FONCTIONS 5ème tiret	MONTANTS

REMUNERATIONS EXERCICE ACTIVITES littera b)	MONTANTS